



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTRÉAL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX (SECTION MONTRÉAL INC.)

Tenue le jeudi 14 avril 2016 à 9 h 30
Au Le Rizz, 6630, rue Jarry est, Montréal, Québec

MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Bonjour tout le monde,

Avant de procéder à l'ouverture officielle de l'assemblée, j'aurais quelques annonces à faire :

- Pour meubler notre site internet, nous avons besoin d'informations mais aussi de photos, car nous avons une galerie de photos qui est un peu dénudée. Bref, nous prendrons des photos durant la réunion ainsi que durant le dîner. Ceux et celles qui ne veulent pas que leurs beaux visages se retrouvent sur le site internet, veuillez aviser le photographe qui modifiera son angle de prise de vue.*
- Comme vous le savez sûrement, la section de Montréal a établi un partenariat avec certains organismes. Nous avons donc lancé une invitation à ceux-ci et quelques-uns ont accepté notre invitation. Leurs représentants arriveront vers 11 h pour se préparer et occuperont des tables pour répondre à vos questions ainsi que pour vous donner des informations pertinentes. Ils seront placés dans la salle à manger et vous pourrez circuler comme bon vous semble en attendant vos plats et peut-être même pendant un certain temps après le repas. Ceux qui n'ont pas pu être présents ont par ailleurs fourni de cadeaux pour les participants et nous les remercions grandement.*
- Je dois aussi vous aviser que la convocation pour l'assemblée générale extraordinaire a été faite pour 11 h 30. Ce qui fait que, si la présente réunion n'est pas terminée, l'AGE devra commencer à l'heure prévue et si la présente réunion se termine plus tôt nous aurons une période de repos.*
- Je ferai les présentations des membres du C.A., des bénévoles et des invités lors du mot du président.*

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, Daniel Morin, souhaite officiellement la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 40.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Daniel Morin passe en revue l'ordre du jour et mentionne qu'une correction sera apportée à l'ordre du jour, précisément au point 7.3.1 concernant l'élection au conseil d'administration, il y a quatre (4) postes d'administrateurs pour un mandat de trois ans chacun à combler, un poste pour un mandat de deux (2) ans - Jean-Pierre St-Germain venant de démissionner pour raisons personnelles et familiales - plus un (1) poste pour un mandat d'une (1) année ce qui fait six (6) postes en totalité. Aucune autre correction.

Proposition : Bernard Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié, appuyé par Archer Amyot. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 6 MAI 2015

Le président demande aux membres s'ils veulent qu'on procède à la lecture du procès-verbal compte tenu que toutes les personnes qui ont signifié leur présence à cette assemblée en ont reçu une copie. Les membres considèrent qu'il n'est pas nécessaire de procéder à sa lecture.

Daniel Morin demande s'il y a des commentaires ou corrections à apporter au procès-verbal. Aucun commentaire et/ou aucune correction à apporter.

Proposition : Claude Asselin propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2015 tel que présenté, il est appuyé par Nicole Fournier. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

4. – FINANCES

Compte-tenu que Mme Sonia Demers de la firme comptable Taillefer CPA, ne pourra être présente, Daniel Morin passe la parole à Marcel Couture, trésorier de la section.

4.1 Présentation des états financiers de l'exercice 2015

Une copie du document préparé par Taillefer, CPA ayant été envoyée à toutes les personnes inscrites à l'Assemblée générale annuelle, Marcel Couture passe le document en revue et fournit les explications sur les résultats de l'exercice terminé au 31 décembre 2015, sur l'évolution de l'actif, sur le bilan et sur le flux de la trésorerie avant de répondre aux questions :

- Sur le « membership » et la fluctuation du nombre de membres suite à une mise à jour des bases de données par le bureau national,
- Sur l'information déficiente auprès des nouveaux retraités de la fonction publique fédérale suivie des explications mentionnant qu'il n'est pas permis de publiciser l'ANRF auprès des ministères,

Proposition : Claude Asselin propose l'adoption des États financiers de l'ANRF section Montréal Inc. au 31 décembre 2015 tels que présentés. Il est appuyé par Jean-Claude Théroux. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

4.2 Nomination de l'expert-comptable pour 2016

Daniel Morin lit la proposition en vue de nommer un vérificateur comptable pour 2016. **Voir Annexe I.**

Proposition : Gérald Jodoin propose de nommer la même firme c'est-à-dire Taillefer CPA pour 2016. Il est appuyé Bernard Drainville. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

5. RÉGLEMENTS

Daniel Morin mentionne que les Règlements généraux de la section qui ont été envoyés aux membres inscrits à l'AGA ont été adoptés lors de l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) du 21 octobre 2015 et qu'il y a quelques copies disponibles en avant pour ceux ou celles qui ne les auraient pas en main. Il procède ensuite aux explications concernant les corrections apportées selon les demandes formulées par plusieurs membres présents lors de cette AGE c'est-à-dire :

- Que tous les articles, basés sur la Loi fédérale sur les organismes à but non lucratif, faisant partie des Règlements de l'Association et ne pouvant pas être modifiés par les sections de l'ANRF **ont été mis en gras,**

- Que seuls les articles apparaissant dans les règlements de la section qui ne sont pas mis en gras peuvent être éventuellement amendés ou modifiés en vertu de la Partie X desdits règlements.

De plus, Daniel Morin mentionne que l'autorisation de dépenser pour les sections, provenant du Conseil d'administration de l'Association, a été ajoutée à l'Annexe E. Cette autorisation de dépenser est établie en vertu du règlement administratif 11.5 (b) de l'Association stipulant les limites du pouvoir de signature des sections en fonction du nombre de leurs membres. Pour la section de Montréal la limite de pouvoir dépenser est fixée à 25 000,00 \$. Pour terminer, il demande aux membres présents d'entériner les Règlements généraux de la section adoptés le 21 octobre 2015 tels que présentés aujourd'hui le 14 avril 2016 incluant l'Annexe E.

Proposition : Camille de Varennes propose d'approuver les Règlements généraux de la section tels qu'ils sont actuellement présentés, appuyé par Jules Arbour. **Proposition acceptée à l'unanimité.**

6. – MOT DU PRÉSIDENT (texte intégral en Annexe II)

Pour commencer Daniel Morin procède à la présentation des bénévoles donnant de leur temps pour la section de Montréal : Camille de Varennes 1^{er} vice-président, Jocelyne Wiseman 2^e vice-présidente, Marlène Biller-Fernando secrétaire du Conseil, Marcel Couture trésorier. Ces personnes forment le Comité exécutif (CE) avec le président.

Les administrateurs complétant le Conseil d'administration (CA) sont :

- Pierre Drolet à qui Daniel Morin donne la parole pour qu'il rappelle quelles sont les activités prévues pour marquer le 50^e anniversaire de la section de Montréal, notamment : la soirée en blanc le 15 mai, la partie de golf le 8 juin, la conférence humoristique le 8 septembre. Il est toujours possible d'obtenir toutes les informations en communiquant avec les adjointes administratives au bureau de la section et également pour effectuer des réservations. Pierre Drolet présente son équipe : Nicole Fournier, Angela Giacomo, Aline Landry et Jocelyne Wiseman, qu'il tient à remercier pour tout le travail accompli afin que les activités prévues soient des réussites.
- Nicole Fournier qui vient donner quelques détails sur la conférence qui aura lieu le 13 septembre à la Plaza Universelle à l'angle Viau-Sherbrooke avec pour thème « Démystifier la vie en résidence » soit les différences entre la vie en résidence privée et la vie en résidence publique. Ce qui est offert par ces résidences pour les personnes autonomes, semi ou non autonomes, les crédits d'impôt remboursables, les soins proposés en fonction de l'état de santé, les organismes qui peuvent vous aider à faire le meilleur choix, etc.
- Angela Giacomo en charge de prendre les photos,
- Aline Landry,
- Jean-Pierre St-Germain qui, malheureusement, a démissionné aujourd'hui et
- Jules Arbour.

Les employées travaillant au bureau sont les adjointes administratives : Louise Lessard-Mascola et Danielle Thifault secondées par Josée Charbonneau en fonction des besoins de celles-ci.

Daniel Morin poursuit en présentant les bénévoles qui donnent aussi beaucoup de leur temps lors des activités organisées par la section et pour commencer :

- Gaétan Laporte, chargé de la tenue des livres de la section, dont la candidature comme bénévole a été soumise par la section au bureau national dans le cadre de la reconnaissance « Collaborateur ». Dû au nombre important de candidatures présentées, Gaétan Laporte a été sélectionné, non pas pour recevoir le Prix Reconnaissance, mais pour recevoir un certificat d'honneur du Président national Konrad von Finckenstein pour le travail accompli depuis plusieurs années. Daniel Morin invite Jacques Lambert, Directeur de district pour le Québec, à remettre lui-même le certificat à M. Laporte au nom du président national de l'ANRF.
- Louise F. Tremblay qui nous a quitté mais qui a œuvré au sein de notre comité des communications pendant plusieurs années notamment pour la révision des textes et comme traductrice,

- Ginette Beaupré qui vient de se joindre au même comité pour s'occuper des textes à réviser pour le magazine SAGE et/ou nos bulletins de section ainsi que pour la traduction de ceux-ci,
- Ginette Gagnon qui nous a accueilli aujourd'hui à notre arrivée et que nous espérons garder longtemps comme bénévole au sein de toute l'équipe.

Daniel Morin tient aussi à mentionner :

- Jacques Lambert, actuellement Directeur de district pour le Québec mais qui se présente comme candidat à la vice-présidence de l'ANRF Nationale lors de la prochaine assemblée annuelle des membres (AAM) qui aura lieu à Ottawa en juin prochain et
- Camille de Varennes, actuellement 1^{er} vice-président de notre CA et qui se présente comme candidat au poste de directeur de district pour le Québec en juin à Ottawa.
- Normand Beaumier notre agent de service régional communément appelé ASR dont l'une des tâches est d'organiser deux fois par année la rencontre des présidents du Québec avec les deux directeurs de district et l'agent de liaison provincial. La dernière a eu lieu la semaine dernière et c'est un lieu d'échange précieux entre nous.

Daniel Morin continue en rappelant :

- Que 2014 fut une année charnière. 2015 nous a embarqués dans le processus de dissolution de la personne morale, désincorporation si vous préférez. Processus qui a culminé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 octobre dernier. Comme il a été annoncé à 11 h 30 nous aurons une autre assemblée générale extraordinaire et j'y reviendrai.
- Qu'il a été question aussi l'an dernier de la décision du national de ne plus fournir d'espace ou d'opportunité d'insérer dans le magazine SAGE un encart de section gratuitement. La décision fut de nous donner quatre pages dans l'édition d'automne. Pour les trois autres saisons, nous serions chargés un montant de 0,75 \$ la copie. Ce qui représente, vous vous en doutez bien, un montant exorbitant pour une section comme Montréal avec presque 14 000 membres. Cette décision fut modifiée à l'assemblée annuelle des membres de juin 2015. Les membres ont voté pour deux insertions par année. Petit problème par contre, ils nous ont imposé des insertions dans les magazines de l'été ainsi que de l'hiver. Cela étant dit, à l'assemblée annuelle des membres du national au mois de juin 2016, une nouvelle proposition est en voie d'être mise de l'avant pour donner la liberté aux sections de choisir leurs saisons d'insertion. De même, plusieurs présidents, dont je suis, veulent revenir à quatre parutions par année. Nous sommes d'avis qu'on pourrait réduire la qualité du magazine pour libérer l'argent nécessaire. La communication avec nos membres est très importante et le magazine est le seul moyen à notre disposition pour rejoindre tous nos membres. La nouvelle directrice des communications mise beaucoup sur internet et les courriels, mais les statistiques nationales montrent que nous ne rejoignons même pas la moitié des membres de cette façon. Quant à la section de Montréal, ce nombre chute à moins du tiers de nos membres. En effet, nous n'avons que 31,4 % de nos membres qui ont une adresse courriel ou qui veulent nous la donner, ce qui revient au même.

Daniel Morin ajoute :

J'aimerais revenir sur la question du bénévolat de la part des membres dans leur section. Presque à chaque assemblée annuelle nous nous retrouvons avec un conseil d'administration complet. Au cours de l'année, et ce pour toutes sortes de raisons, nous perdons des membres. Il serait intéressant d'avoir une banque de noms de personnes qui aimeraient siéger au conseil. Vous pouvez nous fournir un court CV et vos coordonnées par internet ou par la poste et même par téléphone de façon à monter une banque de noms dans laquelle nous pourrions puiser et communiquer avec des gens intéressés. J'ajoute qu'il n'y a pas seulement le conseil qui a besoin de bénévoles, mais les comités aussi. Celui des communications est un bon exemple de comité qui a besoin de gens prêts à donner un peu de temps pour la révision de texte, la traduction, mais aussi pour nous fournir des articles pouvant intéresser nos membres.

Je l'ai dit l'an dernier et le répète cette année encore, comme disait un président américain bien connu, ne demandez pas ce que votre section fait pour vous, mais ce que vous faites pour votre section.

Il termine en remerciant toutes les personnes présentes à l'assemblée et ajoute qu'une période de questions suivra les élections. Puis il explique qu'en l'absence de Denis Brunette qui, habituellement, faisait office de

président d'élections, il a demandé à Jacques Lambert de faire ce travail, mais auparavant il invite Nicole Fournier à déposer son rapport à titre de présidente du comité des candidatures.

7. ÉLECTIONS

7.1 Dépôt du rapport de la présidente du comité des candidatures :

Nicole Fournier dépose les quatre formulaires de candidature dûment complétés et signés qui ont été remis aux membres du comité des candidatures pour étude et approbation. Les membres du comité des candidatures les ont acceptés tels que présentés. À ces candidatures s'ajoutent deux postes vacants soit : un poste d'un an et un poste de deux ans suite à la démission de deux administrateurs.

7.2 Désignation d'un Président d'élections :

Daniel Morin demande de confirmer la proposition du conseil d'administration de nommer Jacques Lambert comme président des élections.

Proposition : Pierre Drolet propose de nommer Jacques Lambert comme président des élections, il est appuyé par Jocelyne Wiseman. M. Jacques Lambert accepte d'être nommé président d'élections.

Adoptée à l'unanimité.

7.3 Élection au conseil d'administration pour les postes suivants :

Jacques Lambert rappelle qu'il y a quatre (4) postes à combler, trois pour un mandat de trois (3) ans soit ceux de Jocelyne Wiseman, Marlène Biller-Fernando et Marcel Couture ainsi que le poste de Jules Arbour qui a été nommé en 2015 par les membres du CA mais qui doit être confirmé aujourd'hui. Jacques Lambert demande ensuite aux personnes présentes de reconduire les mandats des personnes mentionnées.

Proposition : Aline Landry propose de reconduire Jocelyne Wiseman, Marlène Biller-Fernando, Marcel Couture comme administrateurs avec un mandat de trois (3) ans et Jules Arbour pour un mandat se terminant en 2017, elle est appuyée par Christiane Lavallée. **Adoptée à l'unanimité.**

Jacques Lambert demande ensuite, au cas où il y aurait besoin de procéder à des élections, d'avoir deux scrutateurs à ses côtés. Aline Landry et Nicole Fournier le rejoignent à titre de scrutatrices. Il ajoute qu'il y a un (1) poste de trois (3) ans pour lequel il a reçu la candidature de Hélian Lizotte appuyée par Jocelyne Wiseman et Angela Giacomo puis il demande par trois fois s'il y a d'autres mises en candidatures pour ce poste. Aucune autre candidature n'étant proposée il déclare Hélian Lizotte élu par acclamations. Celui-ci remercie les participants pour son élection et fait une courte présentation sur sa carrière passée dans la fonction publique fédérale.

Jacques Lambert mentionne qu'il reste deux autres postes à combler soit : un (1) poste de deux (2) ans et un (1) poste pour un mandat d'une année à combler.

Appel en candidature :

Jacques Lambert demande donc à tous les membres présents s'il y a une ou des personnes qui seraient intéressées à devenir administrateurs-administratrices de bien vouloir se manifester – L'appel en candidature est fait à trois reprises – Micheline Bétournay et Claude Asselin ont indiqué leur intention de présenter leurs candidatures pour les mandats de DEUX ans et de UN an. Les deux candidats font une courte présentation de leurs expériences passées au niveau fédéral. Aucune autre candidature n'est proposée et Jacques Lambert déclare l'appel en candidature clos.

Les mises en candidature sont donc :

Un (1) poste de DEUX ans = Camille de Varennes propose Micheline Bétournay, il est appuyé par Michel Jean. **Adopté à l'unanimité.**

Un (1) poste de UN an = Michel Amourousse propose Claude Asselin, il est appuyé par Solange Lebrun
Adopté à l'unanimité.

Jacques Lambert déclare, qu'étant donné que six (6) mises en candidature ont été soumises pour combler les six (6) postes disponibles, Messieurs Claude Asselin, Marcel Couture, Hélian Lizotte, Mesdames Micheline Bétournay, Marthe Marlène Biller-Fernando et Jocelyne Wiseman sont officiellement élus au conseil d'administration de la section. Puis il remercie tous les participants pour leur implication et, suite à la levée de la période d'élections, il quitte son poste de président d'élection et redonne la parole à Daniel Morin.

8.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de question est ouverte :

- Sur le « membership » avec explications et suggestions fournies par Aline Landry et Pierre Drolet dans le but d'augmenter le nombre de membres au sein de la section de Montréal.
- Sur la Sun Life et les problèmes qui se présentent parfois face aux règlements des médicaments avec explications par Daniel Morin qui a pris note des doléances exprimées.
- Sur les cotisations à savoir si elles sont déductibles d'impôts pour lesquelles Daniel Morin répond que non.
- Sur le recrutement des membres qui pourrait se faire en proposant à divers organismes de retraités de permettre à la section de placer des avis et/informations dans leurs bulletins, journaux ou autres. Daniel Morin indique en avoir pris bonne note.
- Sur la correspondance par courriel versus envoi de documents par la poste avec explications données par Daniel Morin sur les règles à suivre notamment sur les convocations et autres papiers pour les assemblées annuelles et/ou extraordinaires sans compter que de nombreux membres ne veulent pas donner leur adresse courriel ou encore n'ont pas accès à Internet et ce pour diverses raisons. Il mentionne qu'une nouvelle promotion est envisagée pour aller chercher plus de membres branchés sur Internet qui pourraient nous communiquer leurs adresses électroniques s'ils ne l'ont pas encore fait. Jacques Lambert complète en ajoutant que beaucoup de membres ne sont intéressés que par les avantages proposés par les partenaires tels Johnson ou autres organismes.

9. – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 11 h 05, Bernard Tremblay propose la levée de l'assemblée générale annuelle, il est appuyé par
Adopté à l'unanimité.

NOTE : Daniel Morin demande à l'assistance de demeurer dans la salle pour le tirage des prix de présence. Il invite aussi les participants à rencontrer le partenaire Énergie Cardio installé dans la salle à manger avant et pendant le dîner servi à 12 h. Il remercie encore tous les membres présents.

Daniel Morin
Président

Marthe Marlène Biller-Fernando
Secrétaire du Conseil

Danielle Thifault
Adjointe administrative

ANNEXE I



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTRÉAL

RÉSOLUTION – Embauche d’une firme comptable

Il est résolu de retenir les services, pour l’exercice financier de l’année 2016, de la firme comptable « *Taillefer CPA* », situé au 1695 boul. Laval, bureau 220, Laval, (Québec) H7S 2M2, à titre d’auditeur indépendant.

Adoption proposée par Gérald Jodoin appuyé par Bernard Drainville. **Adoptée à l’unanimité.**

Présentée lors de l’AGA du 14 avril 2016.

ANNEXE II

MOT DU PRÉSIDENT – AGA 2016

INTRODUCTION

Bonjour tout le monde

Avant de procéder à l'ouverture officielle de l'assemblée, j'aurais quelques annonces à faire.

- Pour meubler notre site internet, nous avons besoin d'informations mais aussi de photos, car nous avons une galerie de photos qui est un peu dénudée. Bref, nous prendrons des photos durant la réunion ainsi que durant le dîner. Ceux et celles qui ne veulent pas que leurs beaux visages se retrouvent sur le site internet, veuillez aviser le photographe qui modifiera son angle de prise de vue.
- Comme vous le savez sûrement, la section de Montréal a établi un partenariat avec certains organismes. Nous avons donc lancé une invitation à ceux-ci et quelques-uns ont accepté notre invitation. Leurs représentants arriveront vers 11 h pour se préparer et occuperont des tables pour répondre à vos questions ainsi que pour vous donner des informations pertinentes. Ils seront placés dans la salle à manger et vous pourrez circuler comme bon vous semble en attendant vos plats et peut-être même pendant un certain temps après le repas. Ceux qui n'ont pas pu être présents ont par ailleurs fourni de cadeaux pour les participants et nous les remercions grandement.
- Je dois aussi vous aviser que la convocation pour l'assemblée générale extraordinaire a été faite pour 11 h 30. Ce qui fait que, si la présente réunion n'est pas terminée, l'AGE devra commencer et si la présente réunion se termine plus tôt nous aurons une période de repos.
- Je ferai les présentations des membres du C.A., des bénévoles et des invités lors du mot du président.

Procédons maintenant à l'ouverture officielle de l'assemblée annuelle 2015 de la section de Montréal Inc. de l'ANRF.

6. Mot de la présidence

Re – Bonjour tout le monde – n'étant pas un grand orateur comme Cicéron, je vais lire ma présentation. Bon, OK j'ai dit la même chose l'an dernier, mais cela reste vrai. Merci de votre présence à cette assemblée annuelle de votre section.

Permettez-moi de prendre quelques instants pour vous présenter les bénévoles au conseil d'administration, les employées au bureau et d'autres bénévoles de notre section tout en espérant ne pas en oublier.

- Le premier vice-président M. Camille de Varennes, j'ajoute que Camille a posé sa candidature pour le poste de directeur de district du Québec. En effet, Gérald Denis n'a pas souhaité renouveler son mandat. Bonne chance à Camille, il y a deux candidats sur les rangs,
- La deuxième vice-présidente Mme Jocelyne Wiseman. Madame Wiseman est aussi responsable de l'organisation de cette réunion et, il faut le mentionner, responsable de notre dîner de Noël,
- La secrétaire Mme Marlène Biller-Fernando, qui est l'artisane principale derrière la rédaction des nouveaux règlements de la section,
- Le trésorier M. Marcel Couture, je n'ajoute rien à Marcel, car il fait un très très bon travail.

Ce sont les membres qui forment votre comité exécutif.

Les administrateurs sont :

- M. Pierre Drolet. Pierre est aussi notre président du comité du 50^e anniversaire de la section. Peut-être voudra-t-il nous dire quelques mots sur les activités qui s'en viennent,

- Mme Nicole Fournier. Notre présidente du comité des activités d'information et sensibilisation. Elle organise une conférence d'information en septembre prochain. Quelques mots Nicole?
- Mme Angela Giacomo,
- Mme Aline Landry,
- M. Jean-Pierre St-Germain, et
- M. Jules Arbour.

Au bureau, Mme Louise Lessard-Mascola qui, aujourd'hui, joue à la grand-mère. Mme Danielle Thifeault, aujourd'hui notre secrétaire de réunion et Mme Josée Charbonneau.

Les bénévoles qui nous donnent un sérieux coup de main sont :

- M. Gaétan Laporte à la tenue de livre. La section de Montréal voulant reconnaître le travail bénévole de Gaétan a soumis son nom pour un prix de reconnaissance. Le fait qu'il n'y a pas beaucoup de prix, mais qu'il y a dans l'association beaucoup de mises en candidatures, fait en sorte que le prix de collaboration a échappé à Gaétan. Par contre, comme son travail mérite reconnaissance, il recevra un certificat Mention d'honneur du président. Je demanderais à Jacques Lambert, un de nos deux directeurs de district, de remettre à Gaétan son certificat,
- Mme Jacqueline Forget, qui vous a reçu à l'accueil,
- Mme Louise F Tremblay qui nous a quittées, pour des raisons de santé et à qui nous souhaitons de tout notre cœur une très bonne santé, et qui a fait beaucoup de bénévolat au comité des communications,
- Mme Ginette Beaupré nous a rejoints au comité des communications.

Les personnalités invitées sont :

- M. Jacques Lambert, un des deux directeurs du district du Québec. J'ajoute que M. Lambert va briguer les suffrages au poste de vice-président de l'Association nationale en juin prochain lors de l'AAM.
- Nous avons aussi la présence de M. Normand Beaumier. Normand est notre agent de service régional communément appelé ASR. Entre autres tâches de Normand, c'est lui qui organise deux fois par année la rencontre des présidents du Québec avec les deux directeurs de district et l'agent de liaison provincial. La dernière a eu lieu la semaine dernière et c'est un lieu d'échange précieux entre nous.

L'an dernier, j'ai dit que 2014 fut une année charnière. 2015 nous a embarqués dans le processus de dissolution de la personne morale, désincorporation si vous préférez. Processus qui a culminé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 octobre dernier. Comme il a été annoncé à 11 h 30 nous aurons une autre assemblée générale extraordinaire et j'y reviendrai.

Il a été question aussi l'an dernier de la décision du national de ne plus fournir d'espace ou d'opportunité d'insérer dans le magazine SAGE un encart de section gratuitement. La décision fut de nous donner quatre pages dans l'édition d'automne. Pour les trois autres saisons, nous serions chargés un montant de 0,75 \$ la copie. Ce qui représente, vous vous en doutez bien, un montant exorbitant pour une section comme Montréal avec presque 14 000 membres. Cette décision fut modifiée à l'assemblée annuelle des membres de juin 2015. Les membres ont voté pour deux insertions par année. Petit problème par contre, ils nous ont imposé des insertions dans les magazines de l'été ainsi que de l'hiver.

Cela étant dit, à l'assemblée annuelle des membres du national au mois de juin 2016, une nouvelle proposition est en voie d'être mise de l'avant pour donner la liberté aux sections de choisir leurs saisons d'insertion. De même, plusieurs présidents, dont je suis, veulent revenir à quatre parutions par année. Nous sommes d'avis qu'on pourrait réduire la qualité du magazine pour libérer l'argent nécessaire.

La communication avec nos membres est très importante et le magazine est le seul moyen à notre disposition pour rejoindre tous nos membres. La nouvelle directrice des communications mise beaucoup sur internet et les courriels, mais les statistiques nationales montrent que nous ne rejoignons même pas la moitié des membres de cette façon. Quant à la section de Montréal, ce nombre chute à moins du tiers de nos membres. En effet, nous n'avons que 31,4 % de nos membres qui ont une adresse courriel ou qui veulent nous la donner, ce qui revient au même.

J'aimerais revenir sur la question du bénévolat de la part des membres dans leur section. Presque à chaque assemblée annuelle nous nous retrouvons avec un conseil d'administration complet. Au cours de l'année, et ce

pour toutes sortes de raisons, nous perdons des membres. Il serait intéressant d'avoir une banque de noms de personnes qui aimeraient siéger au conseil. Vous pouvez nous fournir un court CV et vos coordonnées par internet ou par la poste et même par téléphone de façon à monter une banque de noms dans laquelle nous pourrions puiser et communiquer avec des gens intéressés. J'ajoute qu'il n'y a pas seulement le conseil qui a besoin de bénévoles, mais les comités aussi. Celui des communications est un bon exemple de comité qui a besoin de gens prêts à donner un peu de temps pour la révision de texte, la traduction, mais aussi pour nous fournir des articles pouvant intéresser nos membres.

Je l'ai dit l'an dernier et le répète cette année encore, comme disait un président américain bien connu, ne demandez pas ce que votre section fait pour vous, mais ce que vous faites pour votre section.

Au cours des dernières années M. Denis Brunette faisait office de président des élections. Comme il n'est pas parmi nous aujourd'hui, j'ai demandé à M. Jacques Lambert de faire ce travail. Je vais maintenant vous demander de confirmer M. Jacques Lambert comme président des élections.

La période de questions suivra les élections. Encore une fois merci de votre participation.